Envoyé en préfecture le 07/06/2018
Reçu en préfecture le 07/06/2018
Affiché le 07/06/2018
ID : 083-248300493-20180531-C_2018_083-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2018_083

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 31 MAI 2018

L'an deux mille dix huit, le trente et un mai à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Animation économique, ruralité et agriculture

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	62

Objet de la délibération:
Association Boutique de Gestion Espace (BGE) Accès Conseils - Attribution d'une subvention de fonctionnement et convention d'objectifs 2018

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Jacques LECOINTE, Claude ALEMAGNA, Bernard CHILINI, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Richard STRAMBIO, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Sophie DUFOUR, Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Franck AMBROSINO, Alain BOUCHER, Alain CAYMARIS, Christine CHALOT-FOURNET, Guy DEMARTINI, Sylvie FAYE, Francine FIORINI, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Yves LE POULAIN, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Michèle PELASSY, Thierry PESCE, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Sylvain SENES, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Alain PARLANTI pouvoir à Nathalie GONZALES, Serge BALDECCHI pouvoir à Nicole FANELLI, Marie-France DURANDO pouvoir à Jacques GÉRARD, Anne-Marie AMOROSO pouvoir à Alain CAYMARIS, Jutta AUGUIN pouvoir à Francine FIORINI, Stéphan CERET pouvoir à Christine NICCOLETTI, Caroline COLLOMBAT pouvoir à Bernard CHILINI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Daniel MARIA, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Sophie DUFOUR, Sylvie FRANCIN pouvoir à Alain VIGIER, Marie-Christine GUIOL pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Alain HAINAUT pouvoir à Richard STRAMBIO, Françoise LEGRAIEN pouvoir à Claude PIANETTI, Florence LEROUX pouvoir à Sylvie FAYE, Grégory LOEW pouvoir à Guy DEMARTINI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Christian TAILLANDIER, Laure REIG pouvoir à Georges ROUVIER, Richard TYLINSKI pouvoir à Frédéric MARCEL

ABSENT(S) :
Liliane BOYER, Bernard CHARDES, Mathilde KOUJI-DECOURT, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Sophie DUFOUR

RAPPORTEUR : Madame Valérie MARCY

Envoyé en préfecture le 07/06/2018
Reçu en préfecture le 07/06/2018
Affiché le 07/06/2018
ID : 083-248300493-20180531-C_2018_083-DE

La Communauté d'Agglomération Dracénoise a pris l'engagement de répondre au mieux aux besoins des porteurs de projets en phase de création, de reprise et de développement d'entreprises souhaitant s'installer sur le territoire.

A ce titre la Boutique de Gestion (BGE) Accès Conseil est une association qui intervient depuis plus de 30 ans dans l'émergence et l'accompagnement à la création d'entreprise, pour encourager l'envie d'entreprendre et favoriser le maintien et le développement de l'activité économique. Ainsi, la BGE Accès Conseil peut accueillir et accompagner toute personne dans l'élaboration de son projet de création d'activité.

L'objectif de l'action consiste en la mise en place d'une information collective mensuelle au sein de la pépinière hôtel d'entreprise, ouverte à tous les publics, afin de :

- sensibiliser les habitants et les acteurs d'un territoire à la création d'activité,
- susciter et accompagner le plus en amont possible des porteurs de projets,
- mettre les porteurs en relation avec l'offre d'accompagnement et de financement adaptée à leur besoin,
- faciliter le parcours de création,
- accompagner les porteurs de projet vers la création d'activité,
- inciter les porteurs à s'inscrire dans la dynamique de leur commune,
- proposer un lieu d'accueil et de réception du public,
- répondre à des demandes de soutien et d'aide au développement auprès des entreprises installées dans la pépinière ou sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Dracénoise.

Au delà de cet accueil collectif, la BGE Accès Conseil se propose d'accompagner, sur l'année 2018, 5 entrepreneurs (demandeurs d'emploi ou salariés) :

- vérification de l'adéquation personne/projet,
- accompagnement à l'élaboration d'une étude de marché,
- accompagnement à l'élaboration d'une étude financière,
- accompagnement à l'étude de l'environnement juridique, fiscal et social.

Par ailleurs, BGE Accès Conseil est en capacité d'étudier toute demande de projet de création d'entreprise, d'association notamment en lien avec l'économie sociale et solidaire.
C'est une offre de service complémentaire qui permet ainsi à la pépinière hôtel d'entreprises de la Communauté d'Agglomération Dracénoise d'offrir aux créateurs d'entreprises tous les services d'accompagnement, depuis l'émergence du projet jusqu'à la création et l'installation en pépinière.

Cette permanence a été initiée en 2017. Il est proposé de la reconduire pour 2018.

Il est demandé à BGE Accès Conseil, au titre des objectifs 2018 de développer le partenariat local avec les acteurs d'aide à la création d'entreprises mais aussi de fournir à la Communauté d'Agglomération Dracénoise des indicateurs quantitatifs et qualitatifs concernant les actions ou porteurs de projets issus des quartiers prioritaires identifiés dans le cadre du contrat de ville 2015/2020 piloté par l'Agglomération et notamment, du pilier A « développement de l'activité et de l'emploi ».

Compte tenu de l'intérêt que présente l'activité de l'association BGE Accès Conseil dans le cadre de la compétence obligatoire « développement économique » de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, il est proposé au Conseil d'agglomération d'accorder à ladite association une subvention de fonctionnement de 2 000€ au titre de l'année 2018.

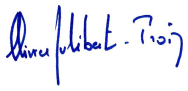
Envoyé en préfecture le 07/06/2018
Reçu en préfecture le 07/06/2018
Affiché le 07/06/2018
ID : 083-248300493-20180531-C_2018_083-DE

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission mixte Développement économique – Numérique et Formation – Insertion professionnelle réunie le 16 mai 2018, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs entre la Communauté d'Agglomération Dracénoise et l'association BGE Accès Conseil ainsi que tout document y afférant,
- approuver le versement d'une subvention de fonctionnement à l'association BGE Accès Conseil d'un montant de 2 000€ au titre de l'année 2018.
 Imputation budgétaire : 6574-901.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 07/06/2018
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.